



Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Autorité Contractante : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 1^{er}

ADDITIF N° 026 DU 21/05/2025

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°016/ADNO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 25/04/2025 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER EN PROCEDURE D'URGENCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO)

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p>8. Mode de soumission</p> <p>Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne et hors ligne, Un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.</p> <p>15.2. Critères éliminatoires</p> <p>Dossier administratif</p> <ul style="list-style-type: none">• Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis; <p>Offre technique</p> <ul style="list-style-type: none">• Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;• Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.• Absence de l'attestation de catégorisation ou du récépissé de dépôt des offres de catégorisation ;• Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;• Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;	<p>8. Mode de soumission</p> <p>Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.</p> <p>15.1. Critères éliminatoires</p> <p>Dossier administratif</p> <ul style="list-style-type: none">• Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;• Non -production au-delà du délai de 48 h y compris la CDEC après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission), <p>NB : l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission est un critère éliminatoire mais la CDEC quant à elle peut être produite à 48h</p> <p>Offre technique</p> <ul style="list-style-type: none">• Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;• Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;• Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.• Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;• Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels

Ampliations :

MINTP
MINMAP
AFFICHAGE

Yaoundé, le 22/05/2025

Le Maire



Alouma Jean-Marie